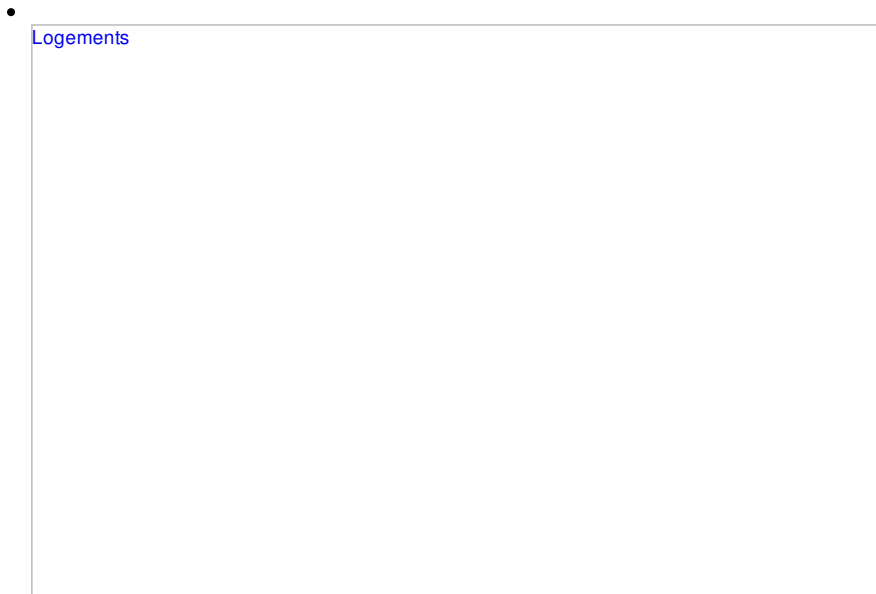




Habitat

Améliorer et rénover un logement, les aides existantes

Informations pratiques à destination des propriétaires occupants à faibles ressources ou propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer leur logement sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée.



Vous améliorer votre logement pour l'occuper ou le louer

Vous êtes [propriétaire occupant](#) à faibles ressources ou [propriétaire bailleur](#) et vous souhaitez améliorer votre logement, des dispositifs existent.

Vous êtes [propriétaire occupant](#) et vous souhaitez améliorer votre logement sous réserve de l'accord de votre bailleur, des aides de la CAF existent.

Les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Pour bénéficier des aides de l'ANAH, vous devez :

- être **propriétaire occupant** et relever de certains plafonds de ressources **ou être propriétaire bailleur**,
- être **propriétaire d'un logement achevé depuis quinze ans au moins**,
- **réaliser des travaux** relevant des catégories suivantes :
 - les travaux destinés à améliorer la **sécurité, la salubrité**, l'équipement des logements et (ou) des immeubles ;
 - les travaux d'**accessibilité** ou d'adaptation de l'immeuble ou des logements aux personnes à mobilité réduite ou des personnes en situation de handicap ;
 - les travaux favorisant le **crédit d'impôt transition énergétique**.

N'entrent pas dans le champ des dépenses pouvant être subventionnées, les travaux de petit entretien ou les travaux d'embellissement des locaux.

La liste précise de l'ensemble des travaux subventionnables est consultable et téléchargeable sur le site de l'ANAH.

Pour pouvoir bénéficier d'une aide de l'ANAH, vos travaux ne doivent pas être commencés et devront être réalisés par des professionnels du bâtiment.

La subvention de l'ANAH est calculée en pourcentage de la dépense subventionnable dans la limite d'un plafond de travaux adapté aux différents cas (propriétaire occupant, propriétaire bailleur d'un logement très dégradé ou moyennement dégradé). Pour les propriétaires bailleurs, le conventionnement des logements est obligatoire et permet éventuellement de bénéficier de déductions fiscales sur les revenus fonciers bruts.

Les aides fiscales

Si vous êtes **propriétaire occupant**,

des dispositifs complémentaires aux aides de l'ANAH existent :

- le **Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE)** qui s'applique à certaines dépenses d'équipement,
- l'**Éco-prêt à taux zéro** qui permet d'emprunter jusqu'à 30 000 € pour financer des travaux d'amélioration énergétique du logement.

Pour plus d'infos

- **ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)**
www.anah.fr [2]
- **Contactez l'équipe CITEMETRIE**
Tel : 0805 69 23 20 (gratuit depuis un poste fixe)
bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr [3]

Actualités

[Un site tout neuf pour le Conservatoire au Pradet](#) [4]

Le nouveau site du Conservatoire TPM, situé au Pradet, a été officiellement inauguré le 24 janvier dernier.

[Un immense succès dès l'ouverture!](#) [5]

Le week-end inaugural du nouveau quartier Chalucet avec les portes ouvertes a été un vrai succès populaire!

[Toulon, nouvelle "escale zéro fumée"](#) [6]

Aux côtés des villes portuaires de Marseille et Nice, Toulon fait partie du dispositif lancé par la Région Sud "Escal

[Portes ouvertes du nouvel écoquartier Chalucet!](#) [7]

Le quartier de la créativité et de la connaissance vous ouvre ses portes !

[Une startup métropolitaine récompensée au CES 2020](#) [8]

Le CES (Consumer Electronic Show) de Las Vegas qui s'est tenu du 7 au 10 janvier, est le plus grand salon mondial dédié à

Logo TPM



Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : contact@metropoletpm.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [\ ACCUEIL](#)
- [\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\ PLAN DU SITE](#)
- [\ CONTACT PRESSE](#)

- [\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\ PRESSE](#)
- [\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

--	--	--	--

URL source: <https://metropoletpm.fr/service/article/ameliorer-renover-un-logement-aides-existantes>

Liens:

[1] <https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/guidedulogement.jpg?itok=JOkmQOs7>

[2] <https://www.anah.fr/>

[3] <mailto:bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr>

[4] <https://metropoletpm.fr/actualites/un-site-neuf-conservatoire-pradet>

[5] <https://metropoletpm.fr/actualites/un-immense-succes-l-ouverture>

[6] <https://metropoletpm.fr/actualites/toulon-nouvelle-escale-zero-fumee>

[7] <https://metropoletpm.fr/actualites/portes-ouvertes-nouvel-ecoquartier-chalucet>

[8] <https://metropoletpm.fr/actualites/une-startup-metropolitaine-recompensee-2020>